



Procédure de demande de naturalisation française

Par **Awras**, le **12/10/2008** à **19:38**

Bonjour,
Je suis une femme de nationalité algérienne. Je suis née en France en 1959. J'ai vécu en France depuis ma naissance jusqu'à l'âge de 2 à 3 ans et depuis je me suis installée en Algérie. Je n'ai jamais essayé de procéder pour une naturalisation auprès des services français. Je cherche à savoir d'abord si j'ai le droit de sol pour demander la nationalité française. Ensuite, auprès de quel service et comment dois-je me prendre ?
Merci de votre coopération et pour votre conseil.